

REGARDS

Défis majeurs

La commémoration du 8 mai 1945 a été l'occasion de saluer l'héroïsme de nos combattants et des troupes alliées lors de la seconde guerre mondiale.

Il faut nous souvenir, transmettre aux jeunes générations pour ne plus revoir ces horreurs.

L'Europe, construite au lendemain de ce conflit, nous assure depuis la paix.

Ces acquis ne doivent pas être remis en cause. C'est la responsabilité de nos dirigeants, c'est aussi la nôtre. A Saint-Cyr-en-Val, nous l'assumons à travers notre volonté de renforcer nos liens avec nos amis allemands de Bliesen avec lesquels nous venons de célébrer 25 ans de relations. J'en profite pour remercier tous ceux qui, par le passé, ont fait vivre ce jumelage. Un comité vient d'être créé pour davantage impliquer nos concitoyens dans ces échanges fraternels.

La protection de notre environnement, avec la sauvegarde de la biodiversité est un autre défi. Comme pour la construction européenne, cela passe par de grandes décisions et par des initiatives prises au quotidien à l'échelon de nos communes et de nos intercommunalités.

Dans ce domaine, on peut être légitimement fiers de celles prises à Saint-Cyr-en-Val. Cela fait plus de dix ans qu'est installé un chauffage au bois pour alimenter les locaux communaux de la Motte. Dans notre budget 2018, un investissement important concerne des travaux d'isolation de nos écoles. Pour le futur secteur habité de la Croix des vallées, pour lequel nous avons signé la charte « écoquartier », il est important qu'avec notre aménageur, nous fassions preuve de la plus grande ambition sur les aspects environnementaux et énergie.

La biodiversité est l'affaire de tous et de chacun, voilà pourquoi j'invite tous les Saint-Cyriens à participer à la journée organisée le 16 juin prochain dans le Parc de Morchène choisi au niveau de la Métropole pour sa qualité environnementale.

Les actions de sensibilisation du grand public, pour être efficaces, se doivent d'être attractives, les nombreuses animations prévues le 16 juin vont y contribuer.

On va ainsi démontrer qu'on peut parler d'écologie avec sérieux, sans être ennuyeux !



Christian BRAUX
Maire

24 h de la biodiversité et fête de la musique : RDV à Morchène le 16 juin

Le samedi 16 juin, nous fêterons la nature et les richesses de la biodiversité ainsi que la fête de la musique.

Le samedi 16 juin, est le jour choisi par La Métropole pour organiser deux événements sur ce thème dans le cadre de son opération "**les 24 h de la diversité**". L'un se tiendra au Jardin des Plantes à Saint-Marceau et l'autre dans le parc du Château de Morchène. C'est bien sûr un honneur et une reconnaissance pour cette propriété communale. Ainsi est-elle retenue comme biotope remarquable de l'agglomération pour l'observation de la flore et de la faune du Val de Loire. Cette manifestation, baptisée "Au fil du Morchène", aura tous les crédits scientifiques nécessaires pour faire oeuvre de pédagogie. Des spécialistes -botanistes, ornithologistes, paysagistes...- seront présents pour fournir aux visiteurs toutes les informations sur la vie des plantes, des insectes, des animaux.

Ils sont nombreux à se plaisir à Morchène et en particulier autour de l'étang et sur les berges du cours d'eau. Cette journée (de 10h à 18h) se veut aussi un moment de détente et de convivialité. Des balades seront proposées aux amoureux de la randonnée pédestre et le Poney-club de Saint-Cyr-en-Val proposera, quant à lui, un atelier de découverte de ces animaux sympathiques... Un moment festif est prévu en clôture autour d'un apéritif musical animé par la Saint-Cyrienne et la Chorale. En cette période de l'année, celles et ceux qui ne la connaissent pas pourront découvrir la collection d'iris qui concoure à la renommée de Morchène avec une projection permanente sur ces fleurs merveilleuses.





Saint-Cyr-en-Val possède une réputation de commune résidentielle calme et paisible. Il faut pourtant se méfier de l'eau qui dort, celle du Morchêne a montré il y a deux ans que nul n'est à l'abri de catastrophes naturelles. Pour s'en prémunir, la municipalité a procédé à un appel au peuple en encourageant les citoyens volontaires à rejoindre une Réserve Communale. Cette structure citoyenne, mobilisable en cas de besoin, a suscité un réel engouement auprès des habitants. Cette idée a été reprise lorsqu'il s'est agi de lutter contre un autre risque majeur : la montée des incivilités et la recrudescence des cambriolages durant l'été.

En partenariat avec la gendarmerie locale et en accord avec les services préfectoraux, un dispositif de surveillance, confié à des citoyens référents, va être mis en place sur le territoire communal. Il s'agit de désigner parmi les volontaires, une dizaine de personnes résidant dans les différents quartiers de Saint-Cyr-en-Val et de leur confier un rôle bénévole de vigie. Ils auront à porter une attention toute particulière à leur environnement, d'être les relais de leur voisinage et d'alerter les services de gendarmerie en cas de présence ou de faits suspects. Cette prévention de proximité concourt à la sécurité des biens et des personnes. Cette participation citoyenne

est une déclinaison de ce qui s'est appelé un temps «les Voisins Vigilants». Les autorités attendent de ce dispositif un élément supplémentaire de dissuasion, de nature à décourager les malfaiteurs ou les auteurs d'incivilités. Une réunion publique consacrée à cette opération a été organisée le 29 mai en présence d'Olivier Bouquin, commandant la gendarmerie de Saint-Cyr-en-Val, de Jean Philippe Police et du Maire. Le choix des référents interviendra dans les jours suivants cette réunion afin que le dispositif fonctionne dès la fin juin.

Toujours dans le domaine de la dissuasion des faits délictueux, la commune a décidé en avril de voter un budget pour l'installation de caméras de vidéosurveillance. La mairie entend rester évasive sur le nombre et l'emplacement de ces caméras afin que l'effet de surprise joue à plein. Ainsi parle-t-on d'une vingtaine de boîtiers installés aux entrées et sorties du village ainsi que dans les lieux névralgiques. Ces caméras seront en capacité de stocker les images enregistrées, elles pourront aussi être reliées à un central de vidéo surveillance en capacité de regarder en direct ces mêmes images. Le système envisagé est compatible avec ceux déjà utilisés dans d'autres communes de la métropole et permettra donc une mutualisation de la surveillance.

La Croix des Vallées sur le bon chemin

Si Paris ne s'est pas fait en un jour, il en est de même pour l'aménagement de la Croix des Vallées. Ses prémices remontent à l'élaboration du PLU dont on fête cette année le ... 10^e anniversaire. C'est en 2012 que les décisions sont prises de réaliser sur ce périmètre de 28 hectares, 266 logements et ceci par tranches sur une période de 10 années. Le choix de l'aménageur, le groupe Exia, intervient en 2017. Après de très nombreuses réunions de travail et échanges avec les élus et les services techniques, la phase administrative de validation a débuté en mars. A cette date, le Dossier Unique Environnemental (DUE) a été déposé auprès des services de l'Etat qui ont six à huit mois pour l'instruire. Durant cette période, Exia poursuit en concertation avec la commission communale les cahiers et règlement d'aménagements et la préparation des travaux à venir. L'ambition des élus et de l'aménageur est de pouvoir prétendre au label relatif aux Eco-quartiers. La barre qualitative est donc haute pour y arriver et toutes les directives visent à une mise en conformité avec la loi de transition écologique. Tous ces enjeux ont été rappelés lors de la réunion publique organisée le 22 mai. A noter qu'une enquête publique se déroulera sur une période allant de la mi-août à la fin septembre. Les fondations des premières maisons de la ZAC devraient sortir de terre début 2020 pour une livraison après l'été.

L'écoulement des eaux facilité

Après les inondations provoquées par le Morchêne, deux maisons les plus proches du rond-point de Sologne et les plus impactées, ont été acquises par la commune, via un portage par l'établissement Public Foncier Local qui dépend du Conseil Départemental. Décision a été prise de les déconstruire pour faciliter l'écoulement des eaux en cas de nouvelles crues. Ce chantier de démolition est programmé au mois de juin. En lieu et place seront aménagés un jardin paysager ainsi que des places de stationnement.

Les écoles changent de rythme(s)

Le conseil d'école extraordinaire du mois de janvier s'est prononcé sur une éventuelle modification des rythmes scolaires. Pour éclairer leurs choix, les élus avaient à leur disposition le résultat de questionnaires soumis aux parents. C'est ainsi qu'ils ont, en toute connaissance de cause, décidé du rétablissement de la semaine des quatre jours. Ce vote a été entériné fin avril par l'Inspection Académique et la mesure entrera en vigueur à la rentrée de septembre.

La fin des TAP ne signifie pas pour autant que les enfants scolarisés à Saint-Cyr-en-Val ne seront plus pris en charge en dehors du temps scolaire. Après la classe, une garderie sera mise en place avec une aide aux devoirs. Le midi, après le repas, les activités de loisirs et d'éveil seront proposées aux demi-pensionnaires. Nadia Thorez, l'adjointe aux Affaires scolaires, en contact

constant avec les représentants des Parents d'élèves, s'efforce de répondre à leurs attentes. C'est ainsi qu'un décalage de quelques minutes va être instauré à la rentrée entre l'accueil à la maternelle et à l'école élémentaire. Les familles concernées par ces deux niveaux pourront déposer leurs enfants en toute quiétude. D'autres modifications relatives au Centre de Loisirs du mercredi sont également envisagées. Afin de faciliter les pratiques sportives ou culturelles proposées par les associations saint-cyriennes, les enfants présents dans ce centre pourront le quitter le temps de leurs activités.

Une fois leurs loisirs terminés, ils seront accueillis à la garderie organisée dans les locaux de l'école Claude de Loynes jusqu'à 17 heures. Cette mesure ne pourra être mise en place que si un nombre suffisant (16 minimum) d'enfants demandent à en bénéficier.

Le CME en actions

Les douze membres du Conseil municipal participent aussi à la vie de la cité et s'impliquent dans la plupart de ses projets d'aménagement. C'est ainsi qu'à l'invitation du groupe Exia, chargé de la réalisation de la Croix des Vallées, les jeunes élus ont apporté leurs suggestions lors de réunions de travail. Leur préoccupation première porte sur le respect de l'environnement et la mise en valeur du site. Cela pourrait se traduire par l'installation de panneaux d'informations comparables à ceux du parc de Morchêne. Une grande attention va être apportée au déplacement doux avec en particulier un chemin des écoliers ouvert entre la future ZAC et le groupe scolaire.

Protéger les insectes, c'est aussi protéger la planète et ses habitants. Cette idée se concrétise à Saint-Cyr-en-Val par l'installation de deux Maisons des insectes. L'une, fabriquée par les enfants de la crèche accompagnés du personnel municipal encadrant, se situe devant le Pôle petite enfance. La seconde est en fonction dans le parc de Morchêne. Les membres du CME se sont pleinement impliqués dans cette réalisation.



Séances lecture au Pôle Petite Enfance

Depuis Janvier 2018, Jacqueline Herbin intervient au Pôle Petite Enfance pour lire des histoires aux enfants accueillis au sein de la halte-garderie et de l'atelier des grands de la crèche familiale.

Bibliothécaire à la retraite, elle intervient aussi comme bénévole à la bibliothèque de Saint-Cyr-en-Val. Elle est spécialisée dans les livres petite enfance et jeunesse et son but est de promouvoir la lecture dès le plus jeune âge. Elle vient une fois par mois avec un panier rempli de livres. L'objectif de ce partenariat est de faire découvrir et redécouvrir des histoires aux enfants afin de les familiariser avec la littérature jeunesse. Les enfants sont attentifs et apprécient ce moment de partage et redemandent des histoires !!!

Repas des anciens: la guinguette a ouvert ses volets

Nos anciens ont bien mangé, bien bu, avec modération, et dansé jusqu'au bout... de l'après-midi de ce 15 mai. Le duo «Guinguette et Chansons» a fait merveille en reprenant tous les titres du répertoire «vintage». Pour donner à cette quasi fête de famille une ambiance des guinguettes d'autrefois, comme celles qui existaient jadis sur les bords du Loiret, la salle avait été décorée en conséquence. Cette reconstitution était l'œuvre d'enfants de Saint-Cyr-en-Val durant les périodes périscolaires. C'est l'une des nombreuses initiatives qui concourent à créer des liens entre les générations.

Les 30 ans du volley

La section volley-ball fête cette année son 30^e anniversaire. Son président Dominique Longeville, tous les membres du bureau et au-delà tous les licenciés du club ont fêté l'évènement avec entrain et bonne humeur les 19 et 20 mai. Animations et tournois ont été proposés aux amateurs et parmi eux une équipe composée d'élus et de membres du service technique.

Recensement militaire

Les jeunes de nationalité française, garçons et filles, ayant atteint leur 16^e anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, doivent se présenter à la mairie de leur domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents. Le recensement est obligatoire. Une attestation sera délivrée par la mairie, elle sera indispensable pour toute inscription aux examens et concours de la Fonction Publique (Bac, permis de conduire...). Pour toute information complémentaire, contacter le Centre du Service National d'Orléans au 02 38 56 21 32

JUIN 2018

VENDREDI 8 JUIN

La Vie de Château

Spectacle de fin d'année
par les groupes enfants et adolescents
à la Salle des Fêtes à 20h

SAMEDI 9

La Vie de Château

Représentation «Les acteurs sont fatigués», pièce en 2 actes d'Eric Assous
à 20h30 à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 10

Saint Cyr en Marches

Artist' en Balade, marche de 9 km
ponctuée d'arrêts où des artistes
exposeront leurs œuvres - Barbecue à
l'arrivée - Inscriptions 07 67 20 39 78

SAMEDI 16

Mairie

Au Fil du Morchène : Fête de la biodiversité et fête de la musique
de 10h à 18h à Morchène

LUNDI 18

Mairie

Commémoration Appel du 18 juin 1940
à 18h au Monument aux Morts

LUNDI 24

• Mairie

Commémoration du maquis de
Samatha
à 11h30 sur place

• UNASS 45-41

Formation de Secourisme PSC1
(Prévention et Secours Civique de
niveau 1) - Tout public
au centre formation et d'intervention
149 rue des bruyères

JUILLET 2018

DIMANCHE 1^{ER}

Les Amis de l'Orgue

Concert : le septuor de Beethoven 40 '
à l'église

SAMEDI 14

Mairie

Commémoration du 14 juillet
au Monument aux Morts à 11h

SEPTEMBRE 2018

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

• Mairie

Feu d'artifice et Bal des associations
à la Jonchère

• Mairie

Forum des Associations
Au Gymnase de 14h à 18h

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Saint Cyr en Fête

65^{ème} Fête de Saint Sulpice
Vide-grenier de 6h à 18h (3 € le
mètre linéaire) - Restauration et
buvette sur place - Soldat Louis en
spectacle gratuit au château de la
Motte. - Contact : 06 99 76 44 61

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16

S. Historique et Archéologique

Exposition de cartes postales
anciennes sur Saint-Cyr-en-Val.
au Château de la Jonchère

OCTOBRE 2018

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

Saint-Cyr Music

Contes et concerts, apéro concert.

DIMANCHE 7

Ligue contre le Cancer

Octobre Rose : action de sensibilisation
pour le dépistage du cancer du sein, au
profit de la Ligue contre le Cancer, et
en partenariat avec Familles Rurales,
St-Cyr en Marches et avec l'aimable
concours des commerçants St-Cyriens
et des participantes au Raid Aventures.
de 9h à 12h30, place de l'Église

MERCREDI 10

Familles Rurales

Vide armoire puériculture - Entrée
gratuite. Réservation au 06 74 80 42 98
15h à 18h à la Salle des Fêtes

Les sudistes ont du cœur !

Sept communes du sud de l'agglomération. Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Denis-en-Val, Sandillon, Olivet, Saint-Pryvé, Saint-Hilaire et Saint-Cyr-en-Val se sont associées le dimanche 15 avril pour relayer l'opération nationale "Le Parcours du Cœur" sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie. Le site de l'Île Charlemagne se prêtait parfaitement à ce rendez-vous destiné à sensibiliser le public aux bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique en prévention des maladies cardiaques, tout en prodiguant des conseils en matière de santé. Plusieurs disciplines étaient représentées, chacune avec son stand : la cardiologie, la diététique, la kinésithérapie et l'école d'infirmières. Des praticiens étaient présents pour rappeler aux quelques cinq cents participants des conseils de base pour entretenir sa santé. Les pompiers ont, quant à eux, rappelé les premiers gestes à prodiguer en cas d'accident cardio-vasculaire. Pour la partie détente sportive, les communes avaient sollicité leurs associations pour proposer des activités. L'objectif de cette journée était aussi de collecter des fonds pour la Fédération de Cardiologie. Il a été atteint puisqu'une cagnotte de quelques 750 € a été remise à ses responsables.

Roulez avec géovélo

Pour encourager et développer la circulation à bicyclette dans l'Orléanais, la Métropole a créé un site web et une application smartphone gratuite baptisée Géovélo. Les cyclistes peuvent avec ce véritable GPS calculer leur trajet, trouver de nouveaux itinéraires et planifier leurs sorties.

Pour en savoir plus : www.geovelo.fr

Respect du voisinage

En vertu de l'arrêté municipal du 2 juillet 2013, les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) sont uniquement autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Prévention canicule

Vous êtes une personne âgée de 65 ans ou plus, isolée ou sans famille proche ou une personne handicapée. Si vous en connaissez dans votre entourage en ce début d'été, dans le cadre du Plan Prévention Canicule, le CCAS vous invite à vous faire connaître : en vous déplaçant en mairie, par téléphone au 02 38 76 20 20, en téléchargeant la demande d'inscription sur :

www.mairie-saintcyrenval.fr ou par courriel
contact@mairie-saintcyrenval.fr

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR L'AGENDA, CONSULTER
LE SITE INTERNET : WWW.MAIRIE-SAINTCYREVAL.FR